

## PLANNING DES PERMANENCES DES PARTENAIRES France Services

<b>Agence départementale d'information sur le logement (ADIL)</b>	Le 3 <sup>ème</sup> jeudi du mois de 09h45 à 12h00 sur rendez-vous au 03.87.50.02.60
<b>Avocat</b>	Le 4 <sup>ème</sup> mercredi de chaque mois sur rendez-vous au 03.87.29.69.77
<b>Caisse primaire d'assurance maladie (CPAM)</b>	Chaque mardi de 08h30 à 12h00 sur rendez-vous via votre compte Ameli ou par téléphone au 3646
<b>CARSAT Sociale</b>	Chaque vendredi de 09h00 à 12h00 sur rendez-vous au 3646 en prononçant « service social »
<b>Conciliateur de justice</b>	Le 1 <sup>er</sup> mardi de chaque mois de 08h00 à 12h00 et le 3 <sup>ème</sup> mardi de 08h00 à 12h00 et de 13h30 à 17h00 sur rendez-vous au 03.87.29.69.77
<b>Centre d'amélioration du logement de la Moselle (CALM)</b>	Le 1 <sup>er</sup> lundi de chaque mois de 10h00 à 12h00 sur rendez-vous au 03.87.75.32.28
<b>France Renov'</b>	Le 2 <sup>ème</sup> lundi de chaque mois de 10h00 à 12h00 sur rendez-vous au 03.87.86.46.62
<b>Impôts - Direction générale des finances publiques</b>	Chaque vendredi de 09h00 à 12h00 sur rendez-vous au 03.87.29.69.77
<b>Maison ouverte des services pour l'Allemagne (MOSA)</b>	Le 3 <sup>ème</sup> jeudi de chaque mois de 09h00 à 11h30 et de 13h30 à 17h00 sur rendez-vous au 03.87.87.96.31
<b>Notaire – Premiers conseils</b>	Le 1 <sup>er</sup> mardi du mois de 14h00 à 16h00 sur rendez-vous au 03.87.29.69.77
<b>Union départementale des associations familiales (UDAF)</b>	Chaque 1 <sup>er</sup> , 2 <sup>ème</sup> et 4 <sup>ème</sup> jeudi du mois de 08h00 à 12h00 et de 13h30 à 16h30 sur rendez-vous au 03.87.88.40.80

**PROCHE DE VOUS, PROCHE DE CHEZ VOUS**